 Document I

Dossier administratif d’inscription à l’internat

Classe Préparatoire aux Grandes Écoles

Année scolaire 2022 / 2023

|  |
| --- |
|  N° |

|  |
| --- |
| Etudiant (e): ………………………………………………………………………………………………… Classe  ………Adresse :…………………………………………………………………………………………………… Numéro de portable : ……………………………………………………………………………………..Adresse mail : ………………………………………………………………………………………….…  |

 Vanves, le 2022

Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez été affecté en classe préparatoire aux grandes écoles l’an prochain au lycée Michelet et vous avez la chance d’intégrer l’internat, nous vous en félicitons.

Afin que votre inscription soit prise en compte, nous vous demandons de remplir soigneusement ce dossier et de le rapporter complet le jour de l’inscription. Il comprend les pièces suivantes :

* Cette page (document 1) pour tous
* Consignes de rentrée
* Notice internat (document 2) pour tous
* Notice « correspondant » (document 3) **(obligatoire** pour les étudiants domiciliés hors Ile de France) qui doit être signée par les parents **et** le correspondant
* Garantie de cautionnement (**obligatoire** pour les étudiants domiciliés hors France métropolitaine) (document 4)
* Charte de l’internat et autorisation de sortie parentale (document 5) pour tous
* Fiche interne « BVS » sur laquelle sera collée une photo d’identité (document 6) pour tous

**Attention : tout dossier incomplet restera en attente jusqu’à la rentrée.**

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre établissement et son internat.

 L’équipe de direction du lycée



**Consignes de rentrée pour l’installation à l’internat**

|  |
| --- |
| La rentrée des internes s’effectuera impérativement le**Mercredi 31 août 2022 à la chapelle*** A 14h00 pour les internes acceptés en Hypokhâgne et PCSI
* A 15h00 pour les internes acceptés en ECT1, ECG1 et MPSI

**Merci de respecter scrupuleusement ces horaires afin de fluidifier l’accueil des internes et limiter le temps d’attente.**Une réunion d’information générale réservée aux élèves aura lieu à 18h30 au théâtreA l’issue de celle-ci, les étudiants iront dîner à 19h30 au restaurant scolaire**Exceptionnellement, et uniquement ce jour-là**,**Les familles seront autorisées à entrer en voiture et à stationner dans l’enceinte de l’établissement** |

Les élèves devront se présenter à la chapelle du lycée (suivre le fléchage) pour y retirer :

* La fiche navette d’admission, qui devra être remise par l’élève à l’issue de son installation avant 18h à

la chapelle.

* Un document « Etat des lieux d’entrée » : chaque interne devra vérifier l’état des lieux donnés, signaler

 sur le document fourni d’éventuels désaccords, le signer et le rendre le jour même au BVS.

|  |
| --- |
| Le montant de la pension du 1er trimestre d’un maximum de 847.03 euros (pension 719.23 euros et loyer confort 127.80 euros) (variable en fonction du quotient familial) **sera réglé le jour de la rentrée**, au moyen de deux chèques distincts libellés à l’ordre de l’agent comptable du lycée Michelet :Nul ne pourra être admis à l’internat s’il ne s’est acquitté au préalable de ces paiements.**Se munir pour la rentrée des internes**1. Vous êtes allocataire CAF
* Attestation de restauration scolaire à télécharger sur le site de la CAF ou attestation de paiement de la CAF mentionnant votre quotient familial
1. Vous n’êtes pas allocataire CAF
* Attestation de restauration **à éditer sur le site : www.iledefrance.fr/equitables**

Il vous sera demandé par ailleurs de remettre un RIB pour d’éventuels remboursements.Au moment de la sortie de l’internat, un état des lieux contradictoire sera établi au vu duquel des frais de remise en état pourront vous être demandés. |

|  |
| --- |
| **Concernant la lingerie** |

**Le blanchissage du linge personnel et des draps n’est pas assuré par le Lycée.**

Il est obligatoire d’utiliser des draps : draps + couverture (fournie) ou drap + couette (non fournie). La literie est en 90 cm de large. La lingerie fournit et nettoie : couvre-lit, couverture(s), enveloppe de traversin, protège-matelas.

 2

** NOTICE D’INTERNAT** Document 2

A remplir par la famille avec le plus grand soin manuellement

Nom de l’élève : Prénom :

Né(e) le : à

 Préciser le département et l’arrondissement ou le pays

Classe : Numéro de portable de l’élève :

Adresse mail de l’élève :

Nom du père : Prénom du père :

Adresse du père :

Profession :

Téléphone maison : Téléphone travail :

Portable :

Adresse mail :

Nom de la mère : Prénom de la mère :

Adresse de la mère :

Profession :

Téléphone maison : Téléphone travail :

Portable :

Adresse mail :

En cas d’urgence autre personne à prévenir

Nom : Prénom :

Adresse :

Profession :

Téléphone maison : Téléphone travail

Portable :

Adresse mail :

Nom et adresse du médecin de famille :

Téléphone : Portable :

Observations éventuelles :



Document 3

**NOTICE CORRESPONDANT**

Uniquement pour les élèves dont la famille réside **hors île de France**

**Le correspondant est une personne ressource pour l’élève. Celui-ci doit necessairement habiter la région parisienne.**

Tout élève interne dont la famille réside hors île de France doit avoir un correspondant officiel, dûment reconnu par la famille, susceptible d’accueillir et de prendre en charge l’élèveà la place des parents.

Cette notice doit être signée par les parents (ou le responsable de l’élève) et par le correspondant.

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Adresse :

Profession :

Télphone du domicile : Téléphone du travail :

Portable :

Déclare accepter d’être le correspondant principal de l’élève

interne au lycée Michelet.

Je m’engage à rempacer en toute occasion, sa famille et notamment à l’accueillir chez moi en fin de semaine, aux différents congés et sur toute invitation du Proviseur, en cas de nécessité.

000000

 A le 2022. Vu le 2022. Signature du correspondant Signature des parents :

****

Document 4

**GARANTIE DE CAUTIONNEMENT**

Uniquement pour les élèves dont la famille réside hors France métropolitaine

**Le correspondant est une personne ressource pour l’élève. Celui-ci doit necessairement habiter la région parisienne.**

Tout élève interne dont la famille réside hors île de France doit avoir un correspondant officiel, dûment reconnu par la famille, susceptible d’accueillir et de prendre en charge l’élèveà la place des parents.

Cette notice doit être signée par les parents (ou le responsable de l’élève) et par le correspondant.

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Adresse :

Profession :

Téléphone du domicile : Téléphone du travail :

Portable :

Accepte de me porter caution pour les frais engagés

 [ ]  pour l’internat [ ]  pour l’internat externé de l’élève

Nom : Prénom :

Classe :

Pour l’année scolaire 2022 2023,

Et ce uniquement pour cette année scolaire et pour ces frais, en cas de défaillance de la famille.

***Écrire :***

***Lu, approuvé pour acceptation de la caution dans les limites ci-dessus définies puis dater et signer.***

A le 2022. Signature du garant



 Document 5

**CHARTE ET AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE**

(pour les étudiants mineurs)

Je, soussigné(e)

Responsable de l’élève :

Déclare avoir pris connaissance de la charte d’internat et en posséder un exemplaire.

Mon enfants étant mineur :

[ ]  Je l’autorise à sortir de l’internat jusqu’à 23h

[ ]  Je ne l’autorise pas à sortir de l’internat jusqu’à 23h

Date

Signature

Photo

 Document 6

|  |
| --- |
| **FICHE B.V.S.****Année scolaire 2022/2023** |

**INTERNE**

Nom :

Prénom :

Classe :

Numéro de portable (élève) :

 Chambre numéro :

Adresse mail (élève) :

Non autorisé à sortir : [ ]  Non autorisé à sortir : [ ]

Date et signature des parents

